

AVIS N° 054-2024 / DC/BR / DG

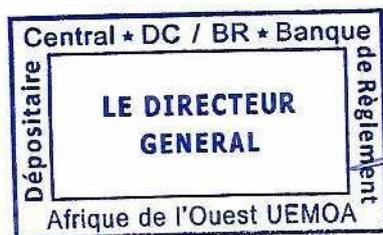
TPBF 6,50% 2023-2033

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 12 avril 2024, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2023-2033 » pour un montant total net d'impôt de 1 414 107 500 (un milliard quatre cent quatorze millions cent sept mille cinq cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 04 avril 2024



Le Directeur Général

Birahim DIOUF
Birahim DIOUF